

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 28 Juillet 1874.

NOUVELLES LOCALES.

Les obsèques de S. Exc. le Baron Imberty, Gouverneur Général de la Principauté, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro, ont eu lieu le samedi 25 juillet avec toute la pompe que comportait le rang de ce haut personnage, et au milieu d'un concours de population qui prouvait que les qualités de l'homme privé ne laissent pas de moins sincères regrets que celles de l'administrateur.

Le Prince Charles III, pour honorer la mémoire de celui qui pendant quarante années avait servi ses Princes avec zèle, dévouement et fidélité, a, par une décision qui n'est pas moins à l'éloge du Souverain qu'à celui du fonctionnaire, ordonné que les funérailles seraient célébrées aux frais du Trésor de Son Altesse Sérénissime.

La levée du Corps annoncée par une salve de sept coups de canon tirée de la batterie, a été faite à 10 heures du matin à la maison mortuaire où était installée une Chapelle ardente. Le cortège s'est rendu à la Cathédrale par la Place du Palais, les rues du Milieu et de Lorraine dans l'ordre suivant :

Un détachement de Carabiniers ;

L'Orphelinat ;

Les Ecoles Communales ;

Les Confréries et Congrégations religieuses ;

Les tambours, clairons de la Garde et l'Orphéon ;

Les enfants de Chœur ;

Le Clergé ;

Le Char funèbre empanaché, drapé de deuil, orné d'écussons aux armes du Baron Imberty, et traîné par quatre chevaux richement caparaçonnés ; sur le cercueil: le chapeau, l'épée et l'habit du Gouverneur.

Les cordons étaient tenus par :

M. le Marquis de Bausset-Roquefort, Président du Tribunal Supérieur ;

M. le Chevalier de Castellet, Vice-Président du Conseil d'État ;

M. le Colonel Jacquemet, Commandant Supérieur des Gardes ;

M. le Chevalier Gastaldi, Maire de la ville de Monaco.

Derrière le char funèbre trois maîtres des cérémonies portaient sur des coussins les nombreuses décorations du défunt.

La Compagnie des Gardes, sous les ordres d'un Capitaine, escortait le char.

Venaient ensuite :

La famille ;

Un Aide-de-Camp et un Officier d'Ordonnance du Prince, représentant Son Altesse Sérénissime ;

Le Secrétaire Général du Gouvernement entouré des Consuls étrangers accrédités à Monaco et ayant à sa droite M. le Marquis de Villeneuve-Bargemon, Préfet des Alpes-Maritimes, et à sa gauche M. le comte de Puliga, Consul général d'Italie ;

Le Tribunal supérieur, le Conseil d'État, tous les Fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire, enfin les nombreuses personnes qui avaient tenu à rendre un dernier hommage à l'homme de bien et au fonctionnaire éminent et parmi lesquels on remarquait : M. Malaussena, ancien Maire de Nice, M. le Directeur des Douanes de Nice et plusieurs fonctionnaires du département des Alpes-Maritimes.

Un détachement de Carabiniers fermait la marche.

Durant le trajet, la Société Philharmonique a joué plusieurs marches funèbres.

La Cathédrale était entièrement tendue de noir ; des écussons aux armes du Baron Imberty décoraient la nef et la porte extérieure. Le Corps a été déposé sur un magnifique catafalque orné, ainsi que les autels, d'un riche luminaire.

Les Autorités ont pris place dans la tribune princière ; les représentants de S. A. S. le Prince ont occupé le chœur. La Compagnie des Gardes formait la haie dans l'église.

Après une grand'messe en musique remarquablement exécutée par l'orchestre de la Société des Bains, M. l'Abbé Ramin, Archiprêtre, a donné l'absoute.

Une seconde salve de sept coups de canon a été tirée à ce moment.

A la suite de la cérémonie, le corps a été déposé provisoirement dans les caveaux de l'église pour attendre l'érection au cimetière de Monaco d'un monument en marbre.

Une foule compacte telle qu'on n'en avait pas vu depuis longtemps se pressait dans nos rues pour assister à ces obsèques qui ont eu lieu avec une pompe inusitée.

Le Baron Edouard Imberty, Gouverneur Général de la Principauté, qui vient de mourir et dont nous allons esquisser ici la vie à grands traits, aurait pu, plus que tout autre, prendre pour devise ces trois mots latins : *Maxima in minimis*. En effet, tour à tour simple citoyen, magistrat distingué de l'Ordre

judiciaire, puis enfin le plus haut fonctionnaire d'un Gouvernement, il a toujours rempli sa tâche avec une conscience parfaite du devoir et une sûreté de vues souvent remarquable.

Il était né à Menton, le 6 décembre 1806, d'une famille dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui vint s'y établir vers l'année 1540.

Dès cette époque, plusieurs de ses ancêtres ont occupé, dans cette ville, diverses fonctions judiciaires, administratives et ecclésiastiques. Monon Imberty, entre autres, au service du Sérénissime duc de Savoie, se distingua, par sa valeur, à la fameuse bataille de Lépaute, dans laquelle il succomba glorieusement.

Un fait rare à constater dans la famille Imberty, c'est que trois de ses membres, recommandables par leurs vertus, ont régi successivement pendant cent trente-un ans, comme archiprêtres, l'église de Menton.

C'est au Lycée de Nice, alors dirigé par M. l'abbé Sola, docteur en théologie, aujourd'hui évêque de cette ville, que le jeune Imberty fit ses études. Il se distingua de bonne heure parmi ses condisciples, autant par son intelligence, que par la bonté de son cœur. D'une nature essentiellement méridionale, c'est-à-dire expansive, il allait à tous, engageant les autres à la réciprocité. Aussi, ne comptait-il que des amis ou des émules, mais pas un ennemi.

On a dit et redit bien souvent que les méridionaux ont l'écorce rude parfois, mais le cœur sur la main toujours ; qu'ils sont vifs, mais d'une nature excellente. Il est impossible de faire un portrait plus fidèle du baron Imberty. On verra, en parcourant ces lignes, que la charité, la fidélité à un principe et le dévouement à ses amis ont été ses qualités dominantes.

Après avoir achevé ses études à Nice, le jeune Imberty, qui témoignait de très-grandes dispositions pour la carrière judiciaire, se rendit à l'Université de Turin, pour y faire son droit. Il y étudia sous les célèbres professeurs Cridis et Demargherita, et fut reçu en 1827, à la suite de très-brillants examens, docteur en droit civil et en droit canon.

Inscrit au barreau de Nice, il y séjourna plusieurs années ; puis il alla se fixer à Menton, auprès de son père, avocat distingué, et exerça son ministère devant les Tribunaux de la Principauté, où il se fit remarquer par une entente parfaite des affaires et par un jugement très-droit.

Peu de temps après, c'est-à-dire en août 1835, l'invasion du choléra asiatique fournit l'occasion à l'avocat Edouard Imberty de témoigner à ses conci-

toyens tout son dévouement, toute son abnégation. Membre du bureau de secours, il paya courageusement de sa personne, si bien que le Prince Honoré V le nomma, en récompense de ses services, Administrateur de l'Hôtel-Dieu de Menton.

A cette date, commence pour Edouard Imberty l'ère des fonctions publiques qu'il n'a plus quittées.

Nommé en effet, cinq ans plus tard, juge au Tribunal Supérieur de Monaco, il occupa cette place jusqu'en 1848, époque à laquelle le Prince Florestan I^{er} l'éleva à la dignité de Président du dit Tribunal.

L'esprit de justice, la science parfaite du droit et surtout le jugement sain en toutes choses, dont avait fait preuve le juge Imberty, avaient appelé sur lui l'attention de ce Prince, juste appréciateur du mérite.

Dans la même année, les villes de Menton et de Roquebrune s'étant déclarées libres, le président Imberty, hostile à cette révolution, resta fidèle à ses Princes, et combattit, par tous les moyens en son pouvoir, les tendances séparatistes de ses concitoyens. L'un des plus riches propriétaires de Menton, et par conséquent l'un des plus influents dans le pays, il semblait que le succès devait couronner ses efforts; il n'en fut malheureusement pas ainsi; malgré le concours de personnes dévouées, il ne put réussir à ramener les deux villes rebelles à l'obéissance.

Plusieurs années après, le 6 avril 1854, le Prince Charles III, actuellement régnant, mais à cette époque Prince héréditaire, conçut le courageux projet de se rendre à Menton, de faire appel à tous ceux qui étaient restés fidèles à sa cause, et de remettre cette ville sous le sceptre de son Auguste père. D'abord acclamé, le Prince se vit bientôt entouré d'une foule menaçante, composée en grande partie d'étrangers et notamment d'Italiens. Obligé de mettre l'épée à la main pour défendre ses jours, le Prince fut arrêté et avec lui tous ceux qui étaient connus pour ses partisans dévoués.

On n'eut garde d'oublier le Président Imberty, qui se trouvait en ce moment à Menton.

Conduit à Nice sous l'escorte de carabiniers Sardes, il fut relâché cependant le lendemain même du jour de son arrestation. Son premier soin fut d'aller se mettre à la disposition du Prince, prisonnier dans la forteresse de Villefranche.

En 1855, M. le Chevalier Antoine Bellando s'étant démis de ses fonctions de Gouverneur Général de la Principauté, le Président Imberty fut nommé à ce poste *par intérim* et l'occupait jusqu'en 1857.

Pendant cet intérim, il eût l'honneur, après la mort de Florestan I^{er}, de proclamer Souverain de Monaco le Prince Charles III.

Tant de dévouement, tant d'abnégation, des services si longs et si considérables méritaient une récompense spéciale; le nouveau Souverain, en Prince éclairé, le comprit, et, par Lettres patentes du 4 avril 1857, conféra au Président Imberty le titre de Baron. Un an plus tard, le Prince Charles III, ayant créé l'Ordre de Saint-Charles, destiné à récompenser les services rendus à l'État ou à la personne du Prince, nomma le baron Imberty Chancelier de l'Ordre.

Peu après il fut chargé de présider la Commission instituée pour réviser les Codes de la Principauté. C'est à lui, c'est à son expérience des hommes et des choses, qu'on doit en grande partie les améliorations et les innovations apportées à nos Lois.

Nommé en 1863, Président du Conseil d'État, le baron Imberty fut, par suite, investi de la haute charge d'Officier de l'État civil de la Maison prin-

cière; il procéda, en cette qualité, au mariage de S. A. S. la Princesse Florestine, sœur du Prince Charles III, avec S. A. R. le Prince de Wurtemberg, Duc d'Urach, Cousin-Germain du Roi de Wurtemberg. Enfin, dans le courant de la même année, il quitta la présidence du Tribunal Supérieur, et fut appelé définitivement aux fonctions de Gouverneur-Général.

Depuis ce jour, le baron Imberty ne cessa de donner à son Prince des témoignages du dévouement le plus absolu; à son pays la preuve d'une intelligence supérieure. Dans ses relations journalières, le Gouverneur-Général apportait un tact tout particulier, qui se révélait surtout dans les situations délicates.

Lors du mariage de S. A. S. le Prince Héréditaire avec la Princesse Marie d'Hamilton, en 1869, S. Exc. le baron Imberty eut l'honneur d'être choisi comme premier témoin du Prince.

Les graves événements politiques qui se sont produits en France, en 1870-1871, ayant fait craindre, un moment, un contre-coup dans la Principauté, le baron Imberty déploya une énergie et une activité peu communes pour parer à toutes les éventualités. Aussi sa conduite, digne des plus grands éloges, fut-elle vivement appréciée.

Disons, avant de terminer, que les principes religieux du défunt étaient aussi solides que ses principes politiques; que c'était en un mot un homme de bien dans l'acception la plus large.

Tel fut le baron Imberty, personnification parfaite de ces deux qualités si rares à notre époque chez un homme d'État: *Fidélité, dévouement.*

Près de quarante années de services continus à ses Princes ne l'ont pas vu, un seul instant, sortir de la ligne qu'il s'était tracée au début. Combien d'hommes politiques peuvent, de nos jours, en dire autant?

Le Baron Imberty était Grand-Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Grand-Croix de l'Ordre Pontifical de Saint-Gregoire-le-Grand, du Medjidié, de Turquie, de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Grand-Officier de l'Etoile Polaire de Suède, du Nichan-Iftikar, de Tunis, de Santa-Rosa, de Honduras, Commandeur de 1^{re} classe des Ordres de Frédéric de Wurtemberg, de la Conception, de Portugal, des Saints-Maurice et Lazare, d'Italie, de Charles III, d'Espagne, de l'Ordre Equestre de Saint-Marin, Officier de la Légion-d'Honneur, etc.

Le Baron Imberty était également Président d'honneur ou membre des principales Sociétés littéraires, scientifiques et humanitaires d'Europe.

Les orages viennent depuis quelques jours rafraîchir de temps en temps notre température sénégalienne. C'est ainsi que vendredi matin une pluie bienfaisante a fait descendre notre thermomètre de plusieurs degrés.

L'orage a passé sur les Alpes où les éclats de la foudre se succédaient sans interruption.

Notre magnifique et spacieux établissement de bains ne cesse pas d'offrir, chaque matin et chaque soir, un coup d'œil des plus animés. Les baigneurs et les baigneuses s'y pressent en foule. Nous avons remarqué cette année un plus grand nombre d'étrangers que les saisons précédentes; ce fait prouverait l'importance que notre plage a prise depuis quelque temps.

Notre confrère du *Petit Marseillais*, M. Samat, vient de perdre un de ses enfants. Qu'il reçoive, à l'occasion de ce coup cruel, nos bien sincères compliments de condoléance.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

San Remo. — Nos bons San-Remois touchent enfin à leur *desideratum*: avoir un théâtre. C'est le projet d'un architecte de Nice, M. Chevallier, qui l'a emporté. Le constructeur est également de cette ville, M. Deluy.

On assure que l'ouverture pourra avoir lieu aux approches du jour de l'an. C'est tout un événement pour nos dilettanti.

Nice. — On lit dans le *Phare du Littoral*:

La distribution des prix aux élèves du Lycée de Nice aura lieu samedi, 1^{er} août, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Courson de Villeneuve, général de division.

Le discours d'usage sera prononcé par M. D'Hombres, professeur d'histoire.

Nous sommes heureux de saisir cette occasion pour annoncer à nos lecteurs les succès de notre premier établissement universitaire au concours académique établi entre les lycées et collèges des académies d'Aix et d'Alger, c'est-à-dire les lycées d'Alger, Avignon, Bastia, Marseille, Nice et Toulon et les collèges d'Aix, Ajaccio, Digne, Grasse, etc. Sur vingt-trois prix qui ont été disputés à ce concours, le lycée de Marseille en a eu 10; celui de Nice, 7; celui de Toulon, 2; celui d'Avignon, 2; celui d'Alger, 1; et le collège d'Arles, 1. Ainsi, après le lycée de Marseille qui, vu son importance, ne peut pas être mis en ligne de compte, celui de Nice a obtenu plus de prix que les autres établissements réunis.

— On lit dans *Nice-Journal*:

Judi soir 23 juillet, à 4 heures, Mgr Sola venait présider au Petit-Séminaire épiscopal de Nice, la distribution solennelle des prix. Une nombreuse assistance l'y attendait.

Les membres de l'Académie du Petit-Séminaire, nous ont fourni plusieurs fois l'occasion de les applaudir, soit dans la comédie en vers qu'ils ont si bien représentée, soit dans les chœurs exécutés avec l'ensemble le plus parfait.

M^{re} Sola est ensuite monté sur l'estrade, ayant à ses côtés M. le chevalier J.-B. Toselli, adjoint, le grand-vicaire Orengo, etc.

En entendant le vénérable pasteur, on sent combien il chérit la jeunesse des études. L'évêque n'a pas fait un discours, il a simplement tenu le langage d'un excellent père à ses enfants. Les quelques paroles si pleines de sens et d'affection, qu'il a dites à ces jeunes intelligences, fruit, pour la plupart, d'une génération qu'il avait jadis instruite dans sa laborieuse carrière professorale, ces paroles ne seront point perdues, pour ceux qui les recueillaient comme un précieux grain qui germera dans leurs âmes.

On a ensuite procédé à la distribution des prix.

Toulon. — Les dernières nouvelles de l'escadre d'évolutions, annoncent le remplacement très-probable du vaisseau cuirassé l'*Océan* qui à la fin de la campagne d'été, dans le mois de septembre prochain, aura besoin de recevoir des réparations urgentes.

M. le vice amiral Touchard avec tout son personnel, état-major et équipage compris, passera son pavillon sur le *Magenta*, complètement réparé et remis à neuf.

— A mesure que l'escadre continue sa campagne d'été, on peut apprécier plus sûrement l'époque probable de sa rentrée sur notre rade.

D'après les dernières nouvelles apportées par les passagers marins de l'*Ardèche*, l'escadre cuirassée ne sera pas à Toulon avant le mois d'octobre prochain.

Ce sera un peu long pour ceux qui attendent, mais elle est arrivée en ce moment à la moitié de sa course, sans compter les longues journées employées à l'inspection générale qui, comme les années précédentes, aura lieu à Ajaccio.

Marseille. — Que les nageurs se méfient: deux barques de pêcheurs ont rencontré, entre Planier et les îles, une bande de thons poursuivis par trois requins très-gros. L'une des barques a même failli chavirer à la suite d'une collision avec un de ces monstrueux squales.

Une demie-heure après, une autre barque s'est croisée avec les voraces animaux, que les habitants de Pomègue ont pu très-bien apercevoir. Ces requins sont

de la grosseur de ceux qui, il y a quelques années, jetèrent l'épouvante dans les établissements des bains des Catalans. Tout donne à penser qu'ils ne pousseront pas plus loin leur désagréable visite, et qu'à cette heure ils sont déjà retournés vers la pleine mer; car, ils n'ont plus été aperçus.

COURRIER DE PARIS

M. Arsène Houssaye est l'homme des titres bizarres. On se souvient d'un de ses derniers romans qu'il avait baptisé: *Le Chien perdu et la femme fusillée*, un peu en souvenir de *L'Anc mort ou la femme guillotinée* de Janin; aujourd'hui M. Arsène Houssaye publie un nouveau volume qu'il appelle: «*Les mains pleines de roses, pleines d'or et pleines de sang.*» On avouera que ce titre ne serait pas venu à l'esprit de tout le monde. Mais ceux qui savent l'importance que les maîtres ont de tout temps attaché aux titres et aux noms des personnages de roman ou de pièce comprendront la recherche du *Roi Voltaire* et du *41^{me} Fauteuil*. Balzac et Hugo n'ont-ils pas été soucieux de ces détails qui semblent infimes!

Pendant qu'on songe à nous bâtir un ou plusieurs théâtres d'été, les salles brûlantes ou s'étiolent, la comédie et l'opérette, le drame et l'opéra, continuent de faire les plus maigres recettes. A la Comédie-française, on ne rencontre guère que des familles d'élèves du Conservatoire auxquelles l'époque des concours et l'extrême chaleur ouvrent à deux battants les portes du sanctuaire. Les jeunes élèves étudient les sociétaires dans la famille des quels ils aspirent à entrer. On est tout-à-fait chez soi, et tout le monde se connaît, se salue et se parle. La salle présente ainsi une physiologie particulière qu'elle garde trois ou quatre semaines, chaque année à pareille époque.

Les excellents concours du Conservatoire sont notre seule distraction par le temps qui court. La semaine s'annonce pleine de promesses pour les amateurs. Voyez plutôt le programme:

- Jeudi: Chant.
- Vendredi: Piano.
- Samedi: Opéra
- Lundi: Opéra-Comique.
- Mardi: Tragédie: comédie.
- Mercredi: Violon; violoncelle.
- Jeudi: Instruments à vent.

Bonne aubaine pour les critiques du dimanche et du lundi qui ne savaient comment remplir leurs colonnes hebdomadaires! d'ailleurs cette copie ne s'acquiert qu'au prix de souffrances atroces, on étouffe, on cuit dans la petite salle du Conservatoire. Mais que n'affronterait pas un critique consciencieux?

M. Baudry ayant terminé ses peintures destinées au Nouvel-Opéra, l'exposition de ces intéressants travaux aura lieu ainsi que je vous l'annonçais, il y a quelques semaines. Cette exposition sera ouverte du 1^{er} au 15 août, les deux tiers de la recette sont destinés à la société des artistes, l'autre tiers à la société des volontaires d'un an (artistes). Belle œuvre amenant une bonne œuvre à sa suite. On ne saurait trop inviter le public à se rendre à l'appel de M. Baudry.

Les romanciers nous feront rire bien des fois encore. J'en veux aujourd'hui au roman qui fait les délices des lecteurs de la *Petite-Press*. L'auteur fait bon marché de la vraisemblance; jugez-en par les deux petites remarques que voici:

L'action se passe en octobre 1870, et le premier soin de l'écrivain est d'envoyer son héroïne au bal, à Poitiers. Le public n'est pas difficile, je le veux bien, mais comment comprendra-t-il qu'un romancier soit assez oublieux de nos tristesses récentes pour oser raconter que dans une ville française, on donnait des bals à l'heure où nos soldats se battaient par toute la France. C'est vraiment tomber dans une faute trop facile à éviter!

Le second tort de l'auteur est moins grave mais il accuse encore cette légèreté impardonnable chez un romancier qui veut décrire des scènes contemporaines:

L'auteur écrit: «le comte conduisit Hélène l'été à différentes villes d'eaux, et l'hiver à Nice, où elle s'acquiert une certaine réputation d'adresse au tir de Monte Carlo.... Au mois de novembre 1868, au moment où Hélène et son oncle s'apprétaient à partir pour Nice....»

J'arrête la citation. Il est peut-être bon d'apprendre au conteur qu'à cette époque le tir de Monte Carlo, aujourd'hui si justement célèbre et l'un des rendez-vous du high-life, n'existait qu'à l'état de projet, et que sa célébrité n'était encore qu'une espérance. D'ailleurs je crois que les jeunes filles du monde qui se font remarquer au tir de Monte Carlo en sont encore à demander leur carte d'admission. La fantaisie a des limites.

Le bail du Théâtre Lyrique va être mis en adjudication, comme je le pensais. Nos édiles ont tenu, sur ce sujet, une séance extraordinaire, dans laquelle M. Perrin a fait connaître son rapport concluant à ce que la location soit mise en adjudication sur la mise à prix d'un loyer annuel de 70,000 francs pour une durée de douze années. Un cautionnement équivalent à une année de loyer doit être déposé par les concurrents à l'adjudication.

L'adjudicataire pourra exploiter le genre qui lui paraîtra le plus profitable, il aura la jouissance des décors et partitions de l'ancien théâtre, dont la valeur est de 50,000 francs environ, et bénéficiera, pour les frais d'éclairage laissés à sa charge, des avantages stipulés au profit de la ville pour l'éclairage des édifices municipaux.

LÉON GUILLET.

FAITS DIVERS.

Victor Hugo avait été invité à assister à la fête du centenaire de Pétrarque. Le grand poète n'ayant pu s'y rendre à cause d'une indisposition de l'un de ses petits fils, a écrit une lettre aux organisateurs de ces fêtes, lettre dont nous extrayons les remarquables passages suivants:

Je regrette d'être absent du milieu de vous. J'eusse été fier de souhaiter, en votre nom à tous, la bienvenue à ces frères, à ces généreux Italiens qui viennent fêter Pétrarque dans le pays de Voltaire. Mais de loin, j'assisterai, ému, à vos solennités. Elles fixeront l'attention du monde civilisé. Pétrarque, qui a été l'aurore d'un siècle ténébreux, ne perd rien de sa clarté dans ce plein midi du progrès qu'on nomme 19^{me} siècle.

Pétrarque est une lumière de son temps, et c'est une belle chose qu'une lumière qui vient de l'amour. Il aime une femme et il charma le monde. Pétrarque est une sorte de Platon de la poésie; il a ce qu'on pourrait appeler la subtilité du cœur, et en même temps la profondeur de l'esprit; cet amant est un penseur, ce poète est un philosophe. Pétrarque, en somme, est une âme éclatante.

Pétrarque est un des rares exemples du poète heureux. Il fut compris de son vivant, privilège que n'eurent ni Homère, ni Eschyle, ni Shakespeare. Il n'a été ni calomnié, ni hué, ni lapidé. Pétrarque a eu sur cette terre toutes les splendeurs, le respect des papes, l'enthousiasme des peuples, les pluies de fleurs sur son passage dans les rues, le laurier d'or au front comme un empereur, le Capitole comme un dieu. Disons virilement la vérité, le malheur lui manqua. Je préfère à cette robe de pourpre le bâton d'Alighieri errant. Il manque à Pétrarque ce qu'on ne sait quoi de tragique qui ajoute à la grandeur des poètes une cime noire, et qui a toujours marqué le plus haut sommet du génie. Il lui manque l'insulte, le deuil, l'affront, la persécution. Dans la gloire, Pétrarque est dépassé par Dante, et le triomphe par l'exil.

La grande chaleur a produit dans les mers boréales une débâcle de glace des plus considérables, et qui, entre parenthèses, pourrait bien nous amener des pluies sérieuses.

Quoiqu'il en soit, l'Atlantique est en ce moment rempli de banquistes énormes et de glaces flottantes de fortes dimensions, qui sont l'alarme perpétuelle des commandants de navire.

Un capitaine, arrivé tout récemment du cap Breton, a annoncé qu'il avait rencontré une de ces masses qui ne mesurait pas moins de 4 milles de long sur 2 de largeur, avec une hauteur moyenne de 400 pieds au-dessus de la mer.

Le docteur Schliemann, d'après une lettre qu'il vient d'adresser à l'Academy, a obtenu du gouvernement grec l'autorisation de démolir à ses frais la grande tour carrée de l'Acropole connue sous le nom de la Tour vénitienne, qui a été bâtie probablement au quatorzième siècle. Cette tour occupe 1,600 pieds carrés des Propylées et est construite en larges blocs de marbre et en pierres communes provenant de divers monuments antiques de l'Acropole

et du théâtre d'Hérodes-Atticus. Elle mesure en hauteur 80 pieds, et ses murs ont 5 pieds d'épaisseur. Par sa démolition, qui lui coûtera 465 livres sterling, le docteur Schliemann rend un grand service à la science, car il remettra au jour les parties les plus intéressantes des Propylées et trouvera certainement un grand nombre d'inscriptions importantes pour lesquelles il aura pendant trois ans un droit de publication. Les travaux ont commencé le 2 de ce mois, à la grande satisfaction des Athéniens; des milliers de chouettes qui habitaient cette tour ont été mis en fuite.

On applique en ce moment sur une large échelle, en Amérique, la théorie du docteur de Pascale, pour la guérison de la phthisie et de l'anémie au moyen de l'absorption, par les voies digestives, du sang fraîchement tiré. A Brighton, Massachusset, on peut voir, le matin, des centaines de patients qui attendent leur tour à l'abattoir pour avaler une tasse de sang chaud.

Le docteur de Pascale vient de publier, dans le *Médical Press*, une lettre dans laquelle il annonce avoir trouvé un moyen de dessécher et de pulvériser ensuite le sang sans lui faire rien perdre de ses qualités et de manière à le faire prendre en poudre aux malades, ce qui est bien moins répugnant, et de fait on peut leur faire absorber ainsi le sang, sans même qu'ils se doutent de ce que c'est. De nombreux cas de guérison ont été obtenus de cette manière.

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 20 au 27 Juillet 1874.

- GOLFE JUAN b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sable.
- ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
- NICE b. *St-Jean*, id. c. Barral, id.
- MARSEILLE b. *Trois sœurs*, id. c. Camoin, planches.
- NICE b. vapeur, *Utile*, italien, c. Corras de Louis, s. l.
- ID. b. *Jeune Eloïse*, français, c. Giordan, sable.
- GOLFE JUAN b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
- GOLFE EZA b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, chaux.
- CONSTANTINOPLE. yacht à v. *Elodie*, id. c. Rouden, sur lest.
- GOLFE JUAN b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sable.
- ID. b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
- ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabriel, id.
- CETTE brick-g. *la Caroline*, id. c. Vincent, vin.

Départs du 20 au 27 Juillet 1874

- MENTON brick-g. *St-Michel Archange*, français, c. Palmaro, vin.
- VILLEFRANCHE b. *St-Michel*, id. c. Isoard, sur lest.
- ID. b. *St-Jean*, id. c. Barral, id.
- GOLFE JUAN b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
- VILLEFRANCHE b. *Jeune Eloïse*, id. c. Giordan, id.
- ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
- GOLFE JUAN b. *Volonté de Dieu*, id. c. Davin, id.
- ANTIBES b. *Trois sœurs*, id. c. Camoin, id.
- GÈNES b. v. *Utile*, italien, c. Corras de Louis, id.
- CONSTANTINOPLE. yacht à vapeur, *Elodie*, français, c. Rouden, sur lest.
- VILLEFRANCHE b. *St-Michel*, id. c. Isoard, id.
- GOLFE JUAN b. *l'Indus*, id. c. Jovenceau, id.
- ID. b. *Antoinette Victoire*, id. c. Gabrieli, d.

Étude de M^e Henry LEYDET, Notaire, Avocat près le Tribunal Supérieur de la Principauté.

VENTE DE BIENS DE MINEURS.

En vertu de l'Ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Président du Tribunal Supérieur de la Principauté à la date du 23 mai 1874, et sur la mise à prix fixée par Monsieur l'Avocat Général, par suite du renvoi de la vente au 10 août par Ordonnance de Monsieur le Président en date du 25 juin écoulé.

Il sera procédé le 10 août prochain jour de lundi, à dix heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur au Palais de Justice à Monaco, à la vente aux enchères publiques d'un lot de terrain dépendant d'une pièce de terre sise à Monaco, au quartier Costa; la dite pièce de terre dénommée domaine de Rocqueville,

confrontant dans son ensemble au Nord et à l'Est la ruelle de Monégghetti (Turbie), au Midi la route de Menton, à l'Ouest les jardins de la villa Dusautoy, la dite villa appartenant aujourd'hui à Monsieur Alexandre de Zlotnicki.

Ce lot est formé des parcelles numéros 15, 16, et 20 du plan de la propriété déposé au greffe du Tribunal Supérieur.

Ces dites parcelles, d'une contenance ensemble de 1753 mètres carrés, confrontent, au Midi à la parcelle numéro 1, à l'Est, aux parcelles numéros 14 et 17 et à la route de la propriété, au Nord, à la parcelle numéro 29 et à l'Ouest, aux jardins de la villa Dusautoy.

La mise à prix de ce lot est de 28,948 francs à raison de 16 francs le mètre carré.

La pièce de terre d'où est détaché le lot ci-dessus désigné, dépend des successions réunies de Monsieur François-Christophe-Edmond de Kellermann, duc de Valmy, et de Monsieur le comte Paul de Fersen. Elle est aujourd'hui la propriété de Madame Henriette de Kellermann, fille et unique héritière de Monsieur le duc de Valmy susnommé, épouse autorisée de Monsieur Marino Carraciolo, prince Ginetti, demeurant et domiciliés ensemble à Rome; et des enfants mineurs de Monsieur le comte de Fersen, Monsieur Paul Alexis comte de Fersen, et Mademoiselle Anna Olga de Fersen, placés tous les deux sous la tutelle de Monsieur Alexis Gregorewitch de Plestcheyeff, capitaine de husards dans la garde impériale russe, domicilié à Monaco.

Monsieur et Madame la princesse Ginetti et Monsieur de Plestcheyeff ayant élu domicile à Monaco, chez Monsieur Ernest-Alphonse-Lestiboudois, propriétaire, leur fondé de pouvoirs;

Madame la Princesse Ginetti, libre de ses droits, s'étant jointe volontairement aux mineurs pour faire procéder à la vente.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente et le plan parcellaire de la pièce de terre dont s'agit ont été déposés au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le 23 mai 1874.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Monsieur Lestiboudois, villa Strafforelli, quartier des Moulins, à Monaco, ou à Maître Leydet, avocat au dit Monaco. Monaco, le 28 juillet 1874.

LEYDET, Avocat.

SERRES
et Bâches en fer
COMTE Fils, fabricant
à Saint-Just-les-Marseille.
NORIAS ET GRILLES EN FER FORGÉ

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE ET HAUTE ITALIE. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distan. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	473 mixt.	475 mixt.	477 mixt.	481 dirt.	479 mixt.	487 mixt.	501 mixt.
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.								
240	29 55	22 15	16 25	Marseille				mat.	7 50	6 41	1 15
173	21 30	16	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 05	3 04	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 26	1 40	3 04	7 16	
16	1 95	1 45	1 10	Nice } arrivée	8 05	10 04	12 23	2 31	4 02	8 14	soir
11	1 35	» 95	» 75	Nice } départ	8 16	»	12 48	2 45	4 36	8 24	6 54
9	1 10	» 80	» 60	Villefranche-sur-Mer	8 30	»	1 01	2 57	4 50	8 37	7 05
7	» 85	» 65	» 45	Beaulieu	8 37	»	1 08	»	4 57	8 44	7 12
2	» 70	» 55	» 35	Eze	8 45	»	1 19	»	5 09	8 52	7 20
10	1 20	» 90	» 65	Monaco	9 03	»	1 35	3 23	5 25	9 07	7 34
19	2 45	1 85	1 30	Monte Carlo	9 08	»	1 41	3 29	5 31	9 13	7 40
173	19 15	13 55	9 65	Menton, heure de Paris	9 33	»	2 10	3 50	5 56	9 32	7 58
				Vintimille	10 45	»	4 07	5 58	6 16	soir	soir
				Gènes, heure de Rome	6 05	»	10 20	11 10	soir		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distan. kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	mixt.	mixt.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	mixt.
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris				12 15	soir.	7 05	10 15
10	1 20	» 90	» 65	Menton				8 38	11 01	12 40	4 15
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo				8 57	11 21	12 58	4 48
7	» 85	» 65	» 45	Monaco				9 05	11 33	1 04	4 54
9	1 10	» 80	» 60	Eze				9 19	11 47	1 18	5 08
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu				9 27	11 55		5 16
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer				9 42	12 02	1 30	5 23
47	5 75	4 30	3 15	Nice } arrivée				9 55	12 15	1 43	5 36
173	21 30	16	11 70	Nice } départ	6 08	10 15	12 33	2 08	5 50	9 07	soir.
240	29 55	22 15	16 25	Cannes	7 19	11 28	1 43	3 15	6 47	10 04	
				Toulon	12 04	4 12	7 30	7 20	soir.	soir.	
				Marseille	3 45	6 25	10 35	9 4			

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.
Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

Location & vente de Pianos
S'adresser à l'hôtel de la Condamine
à la Condamine.

TAVERNE ALSACIENNE
tenue par JAMBOIS, à la Condamine.
GLACES ET SORBETS

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions que les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.

En vente à l'Imprimerie du Journal, rue de Lorraine, 13:
MONACO-GUIDE
UNE VISITE A MONACO
du même auteur.
Prix: 1 fr. — Par la poste, 1 fr. 20.
illustré d'une Carte de la Principauté.
Prix: 2 francs.